Opération Stérifix 1997–1998

Evaluation

Dr Fabienne Hariga Modus Vivendi

NTRODUCTION	2
I. ACCES AUX SERINGUES	2
I.1. Disponibilité	2
I.2. Couverture Géographique	5
I.3. Le Prix	6
I.4. Accès durant la nuit	
I.5. Couverture en fonction des besoins	
I.6. Compliance des pharmaciens	8
I.7. Langue	
II. REDUCTION DES RISQUES	10
II.1. Connaissance du Stérifix parmi les usagers	10
II.2. Attitude vis-à-vis du Stérifix	11
III. PROMOTION DE LA CITOYENNETE	12
III. 1. Participation des usagers	12
III.1. Perception des usagers	
III.2. Impact sur la relation Pharmaciens - Usagers	12
IV. GESTION DU PROJET	14
IV.1. Partenaires du projet	14
IV.2. Suivi de l'opération	
IV.3. Système d'approvisionnement	15
IV.4. Recrutement des nouveaux pharmaciens	15
IV.5. Diffusion de l'information auprès des usagers, pharmaciens, médecins généralistes	15
IV.6. Feed-back aux pharmaciens	16
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	16

Synthèse

Un total de 140 pharmacies identifiées, localisées à Anderlecht, Auderghem, Bruxelles, Molenbeek, Forest, Saint Gilles, Saint Josse, Schaerbeek et Uccle participent à l'opération Stérifix. En outre, ceux-ci sont également distribués dans un comptoir d'échange à Bruxelles. L'ensemble de ces partenaires ont distribués et vendus près de 50.000 seringues aux usagers de drogues au cours de cette année 1997-1998. Ces chiffres correspondent à une hausse de près de 10% par rapport à ceux de l'exercice précédent, hausse essentiellement attribuable aux échanges au comptoir du CCLA. Les facteurs principaux identifiés limitant l'accès au Stérifix sont le faible taux de participation des pharmaciens, le manque de visibilité des pharmaciens participant, et les ruptures de stock et l'accès la nuit. Bien que le système d'approvisionnement se soit montré plus efficace que les années précédentes, des ruptures de stock persistent et sont en partie attribuable à l'approvisionnement des grossistes répartiteurs par Modus Vivendi. En 1996, 40% des usagers de drogues rencontrés à travers « Boules-de-neige » disent avoir acheté un Stérifix. Ce nombre est de 68% en 1998. Les opérations « Boules-deneige » se révèlent être des moyens très efficaces de transmission de l'information au sein de ce groupe. Le taux de participation des pharmaciens par commune est en moyenne de 30%. L'extension géographique aux communes d'Uccle et surtout d'Auderghem n'a rencontré l'adhésion que d'un très petit nombre de pharmaciens. Le contenu des pochettes est estimé incomplet par 80% des pharmaciens qui participent à l'opération.

Les recommandations :

- 1. Il est nécessaire de renforcer le contact avec les pharmaciens afin d'éviter les abandons.
- 2. Le contenu des pochettes devrait être amélioré par l'adjonction de préservatifs et d'acide ascorbique, voire filtres et cuillères.
- Le nombre de grossistes distributeurs devrait être augmenté afin de répondre aux habitudes des pharmaciens, et, prioritairement les réseaux de distribution de Multipharma et néérlandophones.
- 4. Le système de code barre introduit l'année dernière devrait être modifié pour faciliter les commandes et la comptabilité des Stérifix vendus en pharmacie.
- 5. Modus Vivendi doit améliorer son système d'approvisionnement des répartiteurs afin d'éviter toute rupture de stock.
- 6. La diffusion de dépliants d'information auprès des usagers doit être intensifiée via les médecins généralistes, centres spécialisés et autres canaux de distribution à identifier.
- 7. L'opération devrait être renforcée au niveau des communes existantes dans le projet en priorité à toute extension géographique dont le bien fondé devrait faire l'objet d'une nouvelle analyse, et basée sur les lieux de deal
- 8. La visibilité des pharmaciens qui participent devrait être améliorée afin de permettre aux usagers de les identifier aisément.
- 9. Le bilinguisme des pochettes devrait être introduit afin de permettre d'atteindre plus de pharmaciens et d'usagers.
- 10. Des solutions alternatives doivent être développées sur Bruxelles afin d'assurer un meilleur accès durant les nuits et jours fériés, par des comptoirs, ou des distributeurs de seringues.

11. INTRODUCTION

Objectifs de l'opération

Les objectifs de l'opération Stérifix sont:

- l'amélioration de l'accès aux seringues
- la réduction des risques de transmission de maladies infectieuses liés au partage des seringues
- la promotion de la citoyenneté des usagers de drogue et la normalisation des relations pharmaciens / usagers

Description de l'opération Stérifix

Après une phase pilote de deux mois, le projet débuta en novembre 1995.

L'opération Stérifix consiste à vendre en pharmacie des pochettes comprenant deux seringues, deux tampons alcoolisés, des messages de prévention. Depuis juin 1996, des ampoules d'eau stérile ont été ajoutées aux pochettes. Le préservatif initialement présent, a été retiré en 1997, faute de fonds. Les pochettes sont conditionnées par Modus Vivendi, distribuées aux pharmaciens par les grossistes - répartiteurs, et vendues par les pharmaciens avec deux seringues.

Cette opération a lieu à Bruxelles, dans les communes de Molenbeek, Saint-Josse, Saint-Gilles, Forest, Schaerbeek, Ixelles et Bruxelles 1000, Anderlecht, Auderghem et Uccle.

Les partenaires de cette opération, sont les associations de terrain actives dans le domaine de la toxicomanie, le Projet Lama, les Antennes du Projet Lama, Infor-Drogues, Midrash, et le groupe d'auto-support Citoyens comme les Autres (CCLA), les pharmaciens et les usagers de drogues. En outre les Stérifix sont également disponibles au comptoir d'échange du CCLA.

Cette évaluation porte sur la période s'étalant de novembre 1997 à octobre 1998. Elle fut réalisée par l'analyse de questionnaires spécifiques destinés aux pharmaciens, par l'analyse des réponses des usagers au questionnaire de deux opérations "Boule de Neige, et enfin, par une analyse de la gestion du projet.

Un total de 341 pharmacies fut visité par des enquêteurs - usagers de drogues munis du questionnaire. Le questionnaire fut généralement rempli sur place lors de cette visite. En outre, un autocollant Stérifix à apposer sur les vitrines était proposé à chaque pharmacien.

I. ACCES AUX SERINGUES

L'accès aux seringues est estimé à partir des indicateurs suivants:

- la disponibilité
- la couverture géographique
- le prix
- l'accès durant la nuit
- la compliance des pharmaciens

I.1. Disponibilité

La disponibilité est évaluée à partir du nombre d'associations et de pharmacies partenaires du projet et à partir des données concernant le réapprovisionnement des Stérifix distribués aux pharmaciens.

I.1.1. Associations Partenaires et Localisation

Au cours de cette année, le nombre d'associations partenaires de terrain est en diminution puisque Midrash a mis fin à ses activités à Schaerbeek. Nous sommes actuellement en négociation avec un autre partenaire pour cette commune. La coordination des enquêteurs pour cette opération a été assurée par la Pharmacienne A. De Ruiter.

Tableau 1 : Associations Partenaires de Terrain

NOM	COMMUNES D'ACTIVITE	DATE DE DEBUT DE PARTICIPATION
Antennes Lama	Molenbeek, Auderghem Saint-Josse, Bruxelles 1000	Septembre 1995
Midrash Ph. A. De Ruiter	Schaerbeek	Septembre 1995 – Déc. 1997 Septembre 1998-
Citoyens Comme les Autres (CCLA)	Comptoir d'échange 1000 Bxl. Anderlecht, Uccle Bruxelles 1000	Septembre 1995 Septembre 1997
Infor-Drogues	Saint Gilles – Forest – Bruxelles 1000	Octobre 1995 - Juin 96
Projet Lama	Ixelles	Septembre 1996

I.1.2. Nombre de Pharmacies

Au total, depuis le début de l'opération, parmi les 340 pharmacies visitées, 174 pharmaciens avaient déjà participé ou participent actuellement à l'opération. En novembre 1997, 147 pharmacies connues participaient au projet. En octobre 1998, le nombre connu de pharmaciens participant parmi ceux visités, est de 140, soit en légère diminution par rapport à 1997 (voir tableau 2). Ce nombre de 140 sous-estime probablement le nombre réel de pharmacies qui participent. En effet, étant donné le nouveau mode de distribution par les distributeurs - répartiteurs, et étant donné que tous les pharmaciens n'ont pas été visités, le nombre exact de pharmacies participant n'est pas connu. Le recrutement de nouvelles pharmacies s'est fait par le biais d'opérations de « démarchage » menées par des usagers de drogues, membres des associations partenaires. Ces opérations ont eu lieu dans deux nouvelles communes, Auderghem et Uccle.

Tableau 2: Nombre de Pharmacies Partenaires du Projet

Commune	Association	Nombre de pharmacies dans la commune	No Pharm. Visitées 98	No Pharm. participantes 1996	No Pharm. participantes 1997	No Pharm. participantes 1998
Anderlecht	CCLA	60	32	0	15	16
Auderghem	Antennes Lama	17	17	0	0	1
Bruxelles – ville	Antennes Lama,	104	69	29	30	20
	CCLA, Infor-Drogues					
Forest	Infor-Drogues	29	13	20	17	10
Ixelles	Projet Lama	67	52	30	17	25
Molenbeek	Antennes Lama	41	27	20	15	9
Saint Gilles	Infor-Drogues	41	19	15	7	10
Saint Josse	Antennes Lama	21	20	15	8	9
Schaerbeek	(Ph. A. De Ruiter)	75	55	27	38	33
Uccle	CCLA	36	36	0	0	7
TOTAL		491	340	156	147	140

En dépit d'une extension géographique de l'opération, on n'observe pas d'augmentation du nombre total de pharmacies participant dans les communes faisant partie du projet depuis le début de l'opération.

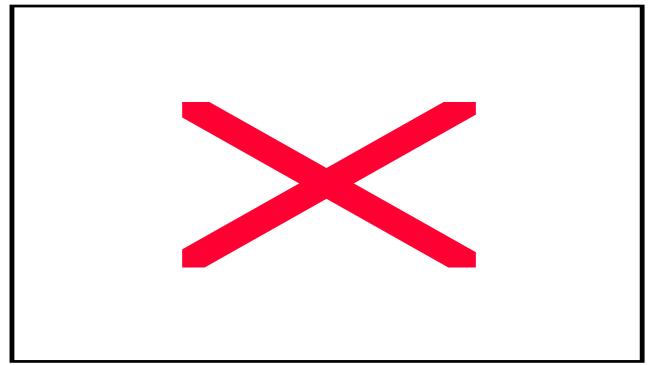


Figure 1 : Nombre de pharmacies participant à Stérifix – 1995 – 1996 – 1997 -1998

On peut voir dans la figure ci-dessus, que le nombre de participants à Molenbeek, Bruxelles 1000, et Forest a fortement diminué. Dans les deux dernières communes cette diminution est cependant peut être moins important qu'il ne paraisse, vu que seules 50% des officines ont été incluses dans l'enquête.

I.1.3. Nombre de Stérifix distribués

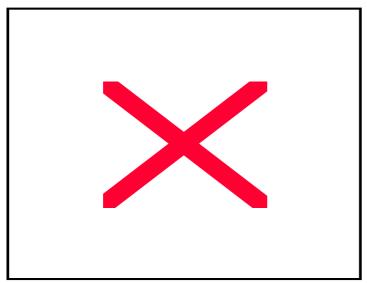
Via l'opération Stérifix, un nombre total estimé de 49.000 seringues ont été vendues ou distribuées entre novembre 1997 et octobre 1998, 57% par les pharmaciens, 41% par le comptoir d'échange de CCLA et environ 2 % par des activités telles que Boules-de-neige. Ces chiffres ne tiennent pas compte du nombre de Stérifix distribués directement aux pharmaciens par Modus Vivendi, et sont donc légèrement sous-estimés.

Le nombre total de seringues distribuées par le Stérifix en 1997-1998 correspond à une augmentation de 6 % par rapport à l'exercice précédent, cette augmentation est principalement attribuable aux échanges à CCLA. Dans les pharmacies, le chiffre de vente est similaire à ceux observés l'année précédente.

Le nombre de Stérifix vendus en pharmacie tel que rapporté dans l'enquête par les 20 pharmaciens qui ont pu donner des chiffres, varie de 1 à 75, avec une moyenne de 14 à 20 Stérifix par mois, soit 28 à 40 seringues par pharmacie et par mois.

Environ un tiers (34%) des pharmaciens rapportent expérimenter d'importantes fluctuations mensuelles dans la vente de Stérifix. Ces fluctuations sont attribuées à des déplacements des lieux de deal, (44%), à des ruptures de stock (6%) ou d'autres facteurs tels que vacances par exemple.

Figure 2: Evolution des ventes / distributions de seringues via Stérifix



I.1.4. Efficacité du système d'approvisionnement et ruptures de stock

Un système d'approvisionnement par les grossistes répartiteurs a été mis en place au cours de l'exercice précédent. Le taux de satisfaction des pharmaciens en ce qui concerne leur approvisionnement en Stérifix est en moyenne de 90%, et 27% des pharmaciens se plaignent de ruptures de stock, fréquentes pour 10% des pharmaciens. Ces chiffres montrent cependant un progrès par rapport aux années précédentes. (tableau 3). La grande majorité des pharmaciens qui se disent insatisfaits avec le système d'approvisionnement actuel, ne s'approvisionnent habituellement pas chez les deux grossistes du projet.

Tableau 3: Efficacité du système de distribution – 1996 – 1997 - 1998

	1996	1997	1998
% Satisfaction	64%	85%	90%
Ruptures de stock	43%	34%	27%
Stock = 0 le jour de l'enquête	30%	23%	8%

Le jour de l'enquête, la moyenne des stocks chez chaque pharmacien était de 15 Stérifix et l'importance des stocks variait de 0 à 100. Huit pour cents (8%) des pharmacies visitées n'avaient plus de Stérifix en stock. (voir tableau 3). Cependant, étant donné le nouveau mode d'approvisionnement en Stérifix qui permet aux pharmaciens d'être fournis en quelques heures, ces « ruptures de stock » peuvent être que de quelques heures uniquement.

I.2. Couverture Géographique

Les UDI interrogés en 1997 dans un groupe « Es-pairs » sur le Stérifix, ont tous regretté la faiblesse de la couverture géographique, outre le fait que le Stérifix ne soit pas vendu dans toutes les pharmacies. Ce facteur semble donc capital dans l'accès aux seringues, et, ceci est particulièrement vrai la nuit.

I.2.1. Localisation des pharmacies

L'opération couvrait en 1996 les communes de Bruxelles, Molenbeek, Saint-Gilles, Schaerbeek (en partie) et Saint-Josse, Forest et d'Ixelles. En 1997, elle a été étendue à l'entièreté de Schaerbeek, et, à Anderlecht, et en 1998 à Auderghem et Uccle. En outre, un certain nombre de pharmacies situées dans des communes autres que celles couvertes par les associations partenaires, ont rejoint directement l'opération. En effet, tout pharmacien peut actuellement commander le Stérifix directement aux grossistes répartiteurs, quelle que soit sa commune et sans que Modus Vivendi en soit informé.

L'extension de l'opération aux communes d'Auderghem et d'Uccle avait été identifiée comme prioritaire, en basant ce choix d'une part sur les rapports d'usagers et d'autre part sur ceux de la police. Nous sommes donc passés en 3 ans de 5 communes à 10 communes de l'agglomération bruxelloise (voir fig.1). Vu le faible taux de participation des pharmaciens dans les deux nouvelles communes, on peut cependant se demander si cette extension était pertinente.

I.2.2. Taux de Participation des Pharmaciens

Tableau 4 Taux de Participation des Pharmaciens dans chaque commune

COMMUNES	NOMBRE TOTAL	TAUX DE	TAUX DE	TAUX DE
	DE	PARTICIPATION	PARTICIPATION	PARTICIPATION
	PHARMACIENS	1996	1997	1998
	SUR LA			
	COMMUNE			
AUDERGHEM (1160)	17	0%	0%	6%
ANDERLECHT (1070)	60	0%	25%	27%
BRUXELLES (1000)	104	28%	29%	19%
FOREST (1190)	29	69%	59%	34%
IXELLES (1050)	67	45%	25%	37%
MOLENBEEK (1080)	41	49%	37%	22%
SAINT-GILLES (1060)	41	37%	17%	24%
SAINT-JOSSE (1210)	21	71%	38%	43%
SCHAERBEEK (1030)	75	32%	51%	44%
UCCLE	36	0%	0%	19%
TOTAL	491	31%	30%	29%

Le taux de participation des pharmaciens dans l'ensemble des communes concernées est de 29%, proportion qui est comparable à celle observée au cours des années précédentes. Ce taux varie fort en fonction des communes. Il est le plus bas à Auderghem avec un taux de participation de 6% (un seul pharmacien), et le plus élevé à Schaerbeek (44%). (Voir tableau ci-dessous).

Ce taux est calculé en fonction du nombre de pharmaciens dans chaque commune et non au nombre de pharmaciens contactés par l'enquête. En effet, ce taux de participation parmi les pharmaciens rencontrés à travers l'enquête est de 41%.

I.3. Le Prix

I.3.1. Tarif Normal

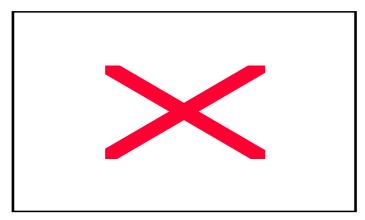
Le prix de vente habituel des seringues en pharmacie est en général de 20 FB pièce, si vendu à la pièce, et de 10FB pièce, si vendu par dix.

Le prix de vente recommandé du Stérifix avec ses deux seringues est de 20 FB. Il est donc demandé aux pharmaciens de faire un effort relatif, en vendant des seringues par deux, au même prix unitaire que pour les ventes par lot de 10. La marge bénéficiaire lors de la vente de Stérifix est donc identique à celle obtenue lors de la vente par lot de 10.

Soixante-sept pour-cent des pharmaciens à qui on a demandé l'opinion concernant le prix de vente du Stérifix répondent que ce prix est plutôt juste.

De l'enquête, il ressort que 93% des pharmaciens disent vendre le Stérifix à 20 FB et 7% le vendent à 25, 30 ou 40FB. Il faut cependant mentionner que parmi les pharmaciens qui vendent le Stérifix au prix recommandé, 8% en modifient le contenu en y mettant qu'une seringue au lieu de deux.

Figure 3 : Opinion des pharmaciens sur le prix



I.3.2. Tarifs de Garde

Pendant la garde, 72% des pharmaciens appliquent une surtaxe. En 1997, ce sont 82% des pharmaciens qui appliquaient le tarif de garde au Stérifix..

Pour les usagers, le prix de 20 FB par Stérifix est perçu comme correct et ne limitant pas l'accès. La taxe pour la garde est ressentie comme normale, tant qu'elle reste de 150FB maximum.

I.4. Accès durant la nuit

L'accès de nuit est un des problèmes majeurs mentionnés par les utilisateurs. C'est pourquoi, des solutions alternatives, telles que distributeurs de seringues ou comptoirs d'échange de nuit, sont actuellement à l'étude.

En 1996, au cours de l'enquête les pharmaciens ont été interrogés quant à leur opinion concernant l'existence de comptoirs d'échange en dehors des pharmacies et après 19h. Septante-six pour-cent (75.9 %) d'entre eux estiment qu'il s'agit d'une bonne idée. Les 24% restant justifient leur refus en invoquant le rôle essentiel des pharmaciens pour assurer la qualité de la vente des seringues.

En 1997, les pharmaciens ont été interrogés sur la présence de distributeurs de seringues devant leur pharmacie, accessibles soit la nuit uniquement, soit jour et nuit. Nonante-deux pour-cent (92%) d'entre eux ne veulent pas de distributeur devant leur pharmacie, 5% accepteraient un distributeur, le jour et la nuit, et 3% la nuit uniquement.

L'accès durant la nuit semble l'obstacle principal du point de vue des usagers, d'une part du fait du prix et d'autre part du fait de l'accessibilité.

Les comptoirs d'échange ouverts la nuit seraient la solution idéale, tant pour les pharmaciens que pour les UDI, si ceux-ci étaient plus nombreux et présents dans la plupart des communes où la demande est présente, et ouverts la nuit. Ors il n'existe à présent à Bruxelles qu'un seul comptoir d'échange. Etant donné que les pharmaciens, dans leur grande majorité, refusent la présence d'un distributeur devant leur officine, des localisations alternatives, telles que urgences des hôpitaux publics devraient également être explorées.

I.5. Couverture en fonction des besoins

Il est très difficile d'évaluer les besoins. Le nombre de Stérifix distribués par mois en pharmacie uniquement, est de 2300 par mois. Sur base de calculs effectués en 1995, la couverture serait entre 15 et 50 % des besoins totaux en seringues¹. Il faut noter que tous les UDI n'ont pas nécessairement besoin de Stérifix pour éviter de partager les seringues. On peut en effet supposer qu'un certain nombre d'entre eux prennent / ou prenaient des précautions nécessaires avant l'introduction du Stérifix.

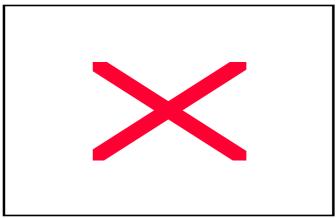
-

¹ Voir Rapport d'évaluation de la Phase Pilote de Stérifix -Modus Vivendi - Mars 1996

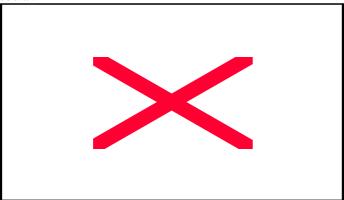
Il est difficile d'évaluer l'évolution de la demande à partir des moyennes des ventes, celle-ci dépendant entre autres de la diffusion de l'information parmi les UDI, de la demande réelle, de la disponibilité et de la compliance du pharmacien.

I.6. Compliance des pharmaciens

Quatre-vingt pour-cent (80%) des pharmaciens ayant participé et /ou participant, acceptent de poursuivre leur participation à l'opération Stérifix. Ils estiment en effet qu'il s'agit d'un moyen de remplir leur rôle d'acteur de santé publique. Parmi les raisons de l'abandon mentionnées, on relève l'absence de demande ou le désir de ne plus voir d'usagers de drogues exceptionnels. Actuellement, dans chaque commune, à l'exception des communes d'Auderghem et d'Uccle, environ 30% des pharmaciens participent à l'opération.



La motivation des pharmaciens à participer et poursuivre leur participation à l'opération Stérifix répond à deux aspirations, d'une part d'assurer leur rôle de travailleur de santé publique et deuxièmement un but plu social.



Comme illustré ci-dessus, 86% des pharmaciens interrogés estiment que la réduction des risques est un de leur rôle, et, 76% pensent que la vente de Stérifix correspond à ce rôle d'acteur de santé publique. Cette perception diffère cependant fortement entre les pharmaciens qui participent et ceux qui refusent.

Enfin, 60% des pharmaciens participant à l'opération Stérifix, se disent personnellement satisfaits de participer à cette action.

Tableau 5

	Pharmaciens participant	Pharmaciens non-participant	
Réduction des risques, rôle des pharmaciens	93%	73%	P<0.05
Vente de Stérifix, rôle de santé publique	91%	46%	P<0.05
Le Stérifix concourre à la réduction des risques	93%	78%	P<0.05
La vente de seringues suffit pour réduire les	12%	37%	P<0.05

rica	ues		
1134	ucs		

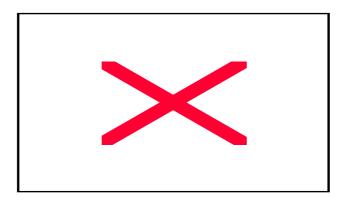
I.6.1. Avis des Pharmaciens sur le Contenu du Stérifix

On observe que seuls 20% des pharmaciens estiment le contenu du Stérifix comme complet.

Quatre-vingt pour-cent des pharmaciens interrogés ne modifient jamais le Stérifix, 14% d'entre eux le modifient parfois et 6 % le modifient toujours. Les modifications apportées sont:

- Une seringue au lieu de deux par Stérifix, vendu 20 BEF : 6 %
- 10 seringues pour un ou deux pochettes Stérifix : 3 %
- Ajout de préservatifs, d'acide ascorbique : 5%

Figure 4 : Avis des pharmaciens sur le contenu de la pochette



Pour rappel la pochette distribuée actuellement comprend outre les seringues, le dépliant d'information, des cotons de désinfectant, de l'eau stérile. Les préservatifs et l'acide ascorbique manquent certainement. De même, il serait préférable d'y ajouter des cuillères et filtres. Il est important de réintégrer le préservatif dans les pochettes. En effet, les enquêtes effectuées auprès d'usagers de drogues montrent que d'une part la prise de risques sexuels est généralement très importante², et, d'autre part, que les usagers de drogues par voie intraveineuse ont une difficulté significative à acheter des préservatifs.³

I.6.2. Modes de Vente des Stérifix

Il a été demandé aux pharmaciens participant à l'opération Stérifix, s'ils vendaient ceux-ci à la demande uniquement ou s'ils proposaient le Stérifix à leurs clients. Quarante-cinq pour-cent (45%) des pharmaciens proposent le Stérifix à leurs clients UDI, ce qui illustre une volonté de participer activement à l'opération. Ce résultat est similaire à celui enregistré au cours de l'exercice précédent.

Près de 80% des pharmaciens interrogés au cours de cette enquête vendent également ou uniquement des seringues sans le Stérifix, alors que seuls 30% vendent le Stérifix.

Pour rappel, plus de 90% des pharmaciens vendent le Stérifix au prix recommandé et 82% n'en modifient jamais le contenu.

I.6.3. Apposition d'autocollant Stérifix sur la vitrine

On a proposé aux pharmaciens d'apposer à leur vitrine un autocollant mentionnant que des Stérifix étaient vendus dans leur officine. En 1997, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida, un quart des pharmaciens (26%) ont accepté l'autocollant. Lors de cette l'enquête 1998, seuls 8 (4%) pharmaciens avaient encore l'autocollant sur leur vitrine. Celui-ci n'étant pas plastifié, il se décolle après quelques

,

² Hariga F. Boule-de-Neige – Overdoses – Modus Vivendi. Carnets du risque N° 15-

³ Hariga F., Van Huyck C., Lazarou A. Dour 1998. Modus Vivendi. Carnets du risque N°16

lavages de vitres. Parmi ceux qui n'avaient pas d'autocollant, 17% seraient près à en apposer un sur leur vitrine.

I.6.4. Avis des Pharmaciens à propos de possibles actions d'accompagnement

L'avis des pharmaciens a été sollicité concernant deux initiatives qui pourraient accompagner la vente du Stérifix. D'une part, la mise à disposition des clients de matériel d'information et, d'autre part, concernant la récupération de seringues usagées.

Distribution de documentation prévention hépatites,
SIDA, adresses de centres spécialisés:
60% de oui

- Récupérateurs de seringues dans votre officine: 20% de oui.

Concernant cette deuxième question un grand nombre de pharmaciens qui répondent non à la présence de récupérateur dans leur pharmacie invoquent l'absence de service de ramassage spécial pour matériel médical usagé et les dangers inhérents. Plusieurs disent qu'il serait préférable de distribuer aux usagers des boites de récupération individuelles. Enfin un grand nombre disent qu'il ne s'agit pas du rôle du pharmacien, ou qu'il y a trop de danger lié à cette activité en pharmacie. Seul un pharmacien dit déjà avoir installé un récupérateur dans son officine. Ces chiffres sont similaires à ceux observés en 1997.

I.7. Langue

Un certain nombre de pharmaciens font part du problème que constitue l'uni-linguisme des pochettes et des brochures d'information vendues à Bruxelles

II. REDUCTION DES RISQUES

La réduction des risques va être étudiée en fonction des paramètres suivants:

- 1. Degré de connaissance du Stérifix parmi les usagers
- 2. Attitude vis-à-vis du Stérifix
- 3. Attitudes à risque

Les réponses à ces questions sont tirées de l'analyse de 1152 questionnaires des opérations Boules-de-Neige⁴ qui se sont déroulées à Bruxelles en 1996, 1997 et 1998.

II.1. Connaissance du Stérifix parmi les usagers

L'analyse des 370 questionnaires "Boule de Neige" 1998 de Bruxelles, montre que 53% de l'ensemble des usagers de drogue par voie intraveineuse (UDI) interrogés ont une bonne connaissance du Stérifix.

Cette connaissance parmi les UDI est en progression constante depuis 1996, comme l'indique le tableau cidessous.

Tableau 6 : Connaissance du Stérifix parmi les UDI - 1996, 1997, 1998.

CONNAISSANCE	1996 (n=191)	1997 (n=76)	1998 (n=171)
BONNE	40%	49%	53%
VAGUE	27%	28%	23%
NON	32%	23%	24%

_

⁴ Boule de Neige est une expérience de prévention du sida et des hépatites chez les usagers de drogues intraveineux par des usagers ou ex-usagers. Cette opération qui se déroule dans différentes villes de la Communauté française vise à transmettre un message de prévention dans une population très peu touchée du fait de sa marginalité, par les campagnes de prévention classiques. Elle présente l'avantage de cumuler un objectif de prévention avec la récolte de données sur les opinions et les comportements des usagers de drogues

Il existe une différence hautement significative du nombre de personnes connaissant le Stérifix, en fonction de nombre de contacts avec l'opération Boule de Neige. Comme le montre, le tableau ci-dessous, 96% des UDI qui ont eu un contact antérieur avec l'opération Boule de Neige connaissent au moins vaguement le Stérifix, contre 66% des personnes qui n'ont jamais été en contact avec l'opération.

Tableau 7 : Connaissance du Stérifix parmi UDI et Nombre de Contacts(1998)

CONNAISSANCE	1er. Contact (n=115)	Contacts >1 (n=56)
BONNE	43%	73%
VAGUE	23%	23%
NON	34%	4%

Ces résultats semblent montrer l'impact de Boule de Neige sur la diffusion de l'information parmi les UDI. Il est néanmoins intéressant d'observer qu'en l'absence de contact préalable, 43% des personnes interrogées connaissaient bien le Stérifix.

L'information aux usagers est également un des facteurs limitant du programme. Etant donné l'absence de publicité seul le bouche à oreille et les opérations Boules-de-neige font circuler l'information.

II.2. Attitude vis-à-vis du Stérifix

II.2.1. Opinion

Plus de 93% des personnes UDI interrogées, estiment qu'il s'agit d'une très bonne ou bonne idée. Les 7% restant sont sans opinion. Parmi les opinions positives, on relève les raisons suivantes:

- assistance à la réduction des risques de transmission HIV, Hépatite
- prix peu élevé
- facilité et discrétion

II.2.2. Achat de Stérifix

Soixante-sept pour cents des UDI interrogés disent avoir déjà acheté des Stérifix, 40% l'achètent souvent et 28% rarement. Ces chiffres sont en nette augmentation par rapport à ceux observés en 1996 et 1997. Le contact avec une opération Boule de Neige est par contre un facteur qui influence significativement l'achat de Stérifix. Quarante pour-cent (40%) des UDI qui n'ont pas eu de contact Boule-de-Neige, n'ont jamais acheté de Stérifix, contre 18% dans le groupe d'UDI déjà contacté.

Tableau 8 : Fréquence d'achat de Stérifix

ACHAT DE STERIFIX:	1er. CONTACT	No. Contacts >1	TOTAL
SOUVENT ou RAREMENT	60%	82%	68%
JAMAIS	40%	18%	32%

Ces chiffres montrent une nette progression de l'achat des Stérifix par rapport à 1997..

Tableau 9

ACHAT DE STERIFIX:	1996	1997	1998
SOUVENT ou RAREMENT	44%	41%	68%

Les raisons pour lesquelles le Stérifix n'est pas acheté ont également été analysées. Si on exclut les personnes qui déclarent ne plus s'injecter, 68% des répondants n'achètent pas le Stérifix car ils ne le connaissent pas et 32% car ils préfèrent se procurer des seringues autrement. Parmi ceux qui connaissent le Stérifix, les raisons invoquées pour ne pas l'acheter, sont principalement, le prix moins élevé des seringues achetées par 10, l'absence de Stérifix dans certaines pharmacies. Un nombre limité d'usagers enfin disent ne pas oser acheter des seringues en pharmacie.

II.2.3. Attitude à risque

Il ressort des groupes Es-pairs effectué en 1997, que le Stérifix leur a permis de prendre conscience des risques qu'ils prenaient. S'ils ne vont pas nécessairement acheter un Stérifix, ils vont acheter des seringues, du désinfectant et de l'eau stérile afin de s'injecter sans risque d'infection.

III. PROMOTION DE LA CITOYENNETE

Pour tenter d'évaluer l'impact sur la reconnaissance de la citoyenneté, nous analyserons d'une part les réponses données par les usagers à propos de leur opinion concernant l'opération Stérifix et d'autre part l'impact de l'opération sur la relation pharmacien - usagers.

III. 1. Participation des usagers

Un des premiers facteurs de promotion de la citoyenneté retrouvés dans ce projet est le caractère participatif de l'opération Stérifix. Cependant, vu le mode de distribution du Stérifix, cette participation des usagers est moins importante et cette intervention, qui à travers l'approvisionnement des officines s'opérait toute l'année, actuellement se réduit à une intervention annuelle de démarchage et d'enquête auprès des pharmaciens. La participation des usagers intervient également au niveau de la sélection des nouvelles communes auxquelles étendre le projet et dans l'évaluation de celui-ci.

III.1. Perception des usagers

Les usagers de drogues mentionnent, par ordre de fréquence trois raisons principales pour lesquelles ils apprécient le Stérifix : premièrement la diminution des risques pour la santé, deuxièmement le prix et enfin la facilité à l'achat.

- Responsabilisation:

Parmi les usagers qui estiment le Stérifix une initiative positive, 56 % invoquent la réduction des risques de transmission tels que SIDA et hépatites. Ceci dénote un intérêt pour une prise en charge des problèmes de santé, et, ce chiffre est le double de celui enregistré l'année dernière.

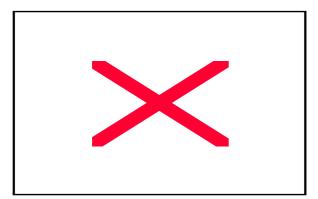
III.2. Impact sur la relation Pharmaciens - Usagers

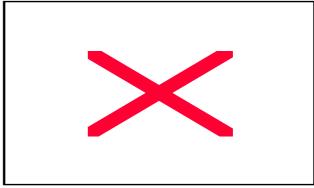
- Avis des usagers de drogue:

Les usagers estiment que leurs rapports avec les pharmaciens se sont sensiblement améliorés. Que le Stérifix rend l'achat de seringues en pharmacie plus aisé, qu'ils ont moins honte de demander des seringues et que cela facilite leur dialogue avec le pharmacien. Comme mentionné plus haut, certains cependant n'osent pas demander au pharmacien ni le Stérifix, ni les seringues.

- Avis des pharmaciens

La moitié des pharmaciens interrogés, estiment que beaucoup d'usagers de drogues fréquentent leur officine, et 60% estiment les toxicomanes comme des clients comme les autres.





Des différences significatives sont observées si on compare les réponses des pharmaciens qui participent à l'opération, et ceux qui n'y participent pas.

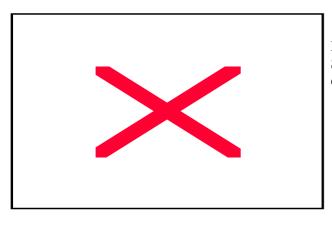
Tableau 10

	Pharmaciens participant	Pharmaciens non-participant	
Beaucoup d'usagers dans l'officine	60%	32%	P<0.05
Les usagers sont des clients comme les	63%	55%	Non sign.
autres			

Seuls un quart des pharmaciens estiment que le Stérifix facilite le dialogue avec les usagers, 14% des pharmaciens non participant et 30% des pharmaciens participant. Près d'un quart des pharmaciens disent ne pas souhaiter avoir d'UDI dans leur officine.

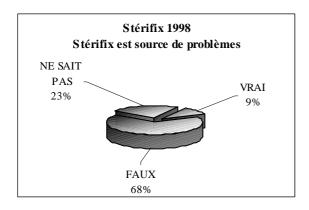
Tableau 11

	Pharmaciens participant	Pharmaciens non-participant	
Le Stérifix facilite le dialogue avec les UD	29%	14%	P<0.05
Ne désire pas d'UD dans son officine	17%	44%	P<0.05
Le Stérifix attire les UD dans l'officine	21%	27%	P<0.05
Le Stérifix est source de problèmes	8%	16%	P<0.05



La moitié des pharmaciens ne pensent pas que le Stérifix attire les UDI dans leur officine, mais un quart pensent le contraire.

La grande majorité des pharmaciens (68%) disent ne jamais avoir rencontré de problèmes lors de la vente du Stérifix. Seuls 9% des pharmaciens rencontrés pensent qu'il s'agit d'une source de problèmes, plus particulièrement les pharmaciens ne participant pas à l'opération.



IV. GESTION DU PROJET

IV.1. Partenaires du projet

Les partenaires du projet sont les pharmaciens, les associations, le comptoir d'échange du CCLA et les usagers de drogue. Un comité de pilotage, et des réunions bilatérales ad hoc ont lieu entre Modus Vivendi et les différents partenaires du projet permettent le suivi du projet.

Le comité de pilotage s'est réuni sept fois en un an.

IV.2. Suivi de l'opération

IV.2.1. Par les partenaires

Les associations de terrain, qui initialement assuraient le suivi des opérations au niveau des pharmacies de leurs communes respectives, ont un rôle actuellement plus limité vu le nouveau mode de distribution. Les pharmaciens ne sont plus approvisionnés directement par les associations, sauf une minorité d'entre eux qui s'approvisionnent directement chez Modus Vivendi et de manière exceptionnelle.

Seul un contact touchant l'ensemble des pharmaciens a été réalisé au cours de cet exercice, en octobre 1998 en vue de l'évaluation du projet.

Ces modifications sont probablement responsables du taux d'abandon plus élevé enregistré cette année parmi les pharmaciens, et, d'un relâchement des contacts entre les associations et les pharmaciens.

IV.2.2. Par Modus Vivendi

Modus Vivendi assure le conditionnement de la pochette ainsi que la distribution des pochettes aux grossistes répartiteurs des pharmacies. Le suivi auprès des distributeurs est assuré par Modus Vivendi.

Via les groupes Es-Pairs, Modus Vivendi assure le suivi des aspirations des usagers de drogue, et, via les opérations "Boule de Neige", la diffusion de l'information auprès des usagers.

La diffusion d'information auprès d'un plus large public intéressé a également été organisé par Modus Vivendi (voir IV. 5)

Lors de cette enquête, 21% des pharmaciens estiment qu'un passage plus fréquent des usagers de drogues représentant le projet était souhaitable.

Via le comité de pilotage Modus Vivendi assure la liaison entre les différents intervenants. Enfin, Modus Vivendi accompagne les partenaires dans leurs démarches auprès des autorités communales nécessaires en préalable à l'introduction du Stérifix dans la commune.

IV.3. Système d'approvisionnement

Suite aux nombreuses ruptures de stock et difficultés pour Modus Vivendi et les associations partenaires du projet à assurer de manière satisfaisante l'approvisionnement régulier des pharmacies, le système d'approvisionnement en Stérifix a été profondément modifié en 1997. En effet depuis cette année-là, ce ne sont plus les associations partenaires et usagers de drogues qui sont responsables de l'approvisionnement des pharmacies, mais celui-ci est assuré par deux grossistes -répartiteurs, PCB et le Groupe Phardib. En janvier 1997, une enquête effectuée auprès de 172 pharmaciens sur les communes de Schaerbeek, Bruxelles, et Forest avait en effet montré que 88% des pharmaciens préféraient ce système d'approvisionnement. Depuis les pharmaciens peuvent commander par courrier électronique les Stérifix auprès de ces deux firmes, et sont ainsi livrés dans les heures qui suivent cette commande. Phardib et PCB couvrent 90% des pharmacies participant au projet.

Afin de faciliter tant la comptabilité des Stérifix distribués que la commande par les pharmaciens, un code barre a été ajouté sur les pochettes. Son utilisation se heurte cependant à des contraintes pratiques de deux ordres : premièrement toutes les officines ne sont pas informatisées, et, deuxièmement le conditionnement des Stérifix par boite de 25 ne correspond donc pas à l'unité de vente du Stérifix.

Comme mentionné plus haut, les ruptures de stock sont rares, et dépendent certainement de la capacité de Modus Vivendi de les prévenir en approvisionnant régulièrement les grossistes. Cependant, Modus Vivendi rencontre des difficultés à obtenir des informations précises de ces grossistes, tant en ce qui concerne l'état de leur stock que la distribution. Cette contrainte constitue une lacune majeure du système.

Parmi les commentaires concernant le nouveau système d'approvisionnement, on note que 9% des pharmaciens regrettent qu'il n'y ait que deux grossistes distributeurs. Parmi les autres distributeurs qui seraient souhaités, on note ASMA et Multipharma. Il y a deux ans, des contacts avaient été pris avec Multipharma qui en ce temps n'était pas intéressé par notre projet. Ors les officines Multipharma représentent 8% de l'ensemble des officines participant au projet. Les ruptures de stock (voir I.1.5) sont mentionnées chez les pharmaciens s'approvisionnant tant auprès de PCB qu'auprès du groupe Phardib.

Suite à des ruptures de stock chez les grossistes, Modus Vivendi est parfois amené à approvisionner directement un certain nombre de pharmacies.

IV.4. Recrutement des nouveaux pharmaciens

Suite au constat effectué au cours des années précédentes de l'efficacité de loin supérieure du mode de recrutement par contact personnel, celle-ci fut la méthode principale retenue pour cette année. Nous n'avons pu évaluer les retombées de la campagne de presse organisée en 1998.(voir IV.5)

Au cours de cette année une opération de recrutement fut effectuée sur le territoire des communes d'Auderghem et d'Uccle. Cette opération se fit par des visites chez tous les pharmaciens. Les visites ont été effectuées par des jobistes, usagers ou ex-usagers de drogues, recrutés par les associations partenaires du projet. Le taux de réponse favorable parmi ces pharmaciens est très bas puisqu'un seul (6%) pharmacien à Auderghem et 7 pharmaciens (19%) à Uccle ont accepté de participer.

IV.5. Diffusion de l'information auprès des usagers, pharmaciens, médecins généralistes

Afin de renforcer la diffusion de l'information concernant le Stérifix, une campagne de presse a été organisée au mois de mars 1998. Les journaux ciblés étaient tant de la presse grand public tels que *le Matin, la Dernière Heure, la Lanterne...* que des journaux plus spécialisés distribués chez les pharmaciens tel que *Le Journal du Pharmacien* ou chez les médecins généralistes *Le Journal du Médecin, Le Généraliste* Le renforcement du système de diffusion de l'information auprès des usagers, ainsi que recommandé dans le rapport de l'année dernière, ne fut pas mis en place. Les

opérations "Boules-de-neige" se sont révélées être d'excellents moyens de transmission d'information, mais celles-ci ne permettent de rencontrer qu'une tranche de la population des usagers de drogues. Les médecins généralistes n'ont été contactés individuellement mais à travers la campagne de presse citée ci-dessus.

Participation de Modus Vivendi à une séance d'information sur la prise en charge des usagers de drogues destinée aux pharmaciens bruxellois organisée en partenariat avec le projet Lama le 15 juin 1998 à la Fédération des Pharamciens bruxellois. A cette occasion, nous avons présenté les résultats de l'évalution du stérifix 1996-1997 et nous avons pu répondre en direct aux nombreuses questions des pharmaciens.

Une information et un Stérifix bilingue ou en langue néerlandaise permettraient également une meilleure diffusion dans cette communauté.

Par contre, l'apposition de l'autocollant est certainement un progrès, mais qui touche uniquement les usagers qui déjà connaissent le Stérifix et son logo.

IV.6. Feed-back aux pharmaciens

Le rapport 1996-1997 avait été proposé aux pharmaciens. Au total celui-ci a été envoyé à 112 pharmaciens. Parmi ceux rencontrés au cours de cette enquête-ci, 99% des 54 pharmaciens qui disent l'avoir demandé l'auraient reçu.

Le rapport 1997 – 1998 a été demandé par 150 des 340 pharmaciens rencontrés au cours de cette enquête. Cependant, vu le coût que représenterait un tel envoi, nous pensons en faire une synthèse qui serait publiée dans une revue spécialisée destinée aux pharmaciens.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les attentes des différents partenaires ont été analysées à travers les enquêtes auprès des pharmaciens, usagers de drogue et associations de terrain.

La mission de Stérifix est claire à travers les objectifs énoncés et répond à un besoin de santé publique exprimé par tous les intervenants et bénéficiaires du projet, usagers de drogue, pharmaciens, et associations partenaires du projet.

Le nombre total de Stérifix vendus au cours de cette année correspond à la vente de 49277 seringues, ce qui représente par rapport à 1997 à augmentation de 8%

Le nombre de pharmacies participant au projet est stable en dépit des efforts effectués pour le recrutement de nouveaux partenaires. En moyenne, 30% des pharmacies de chaque commune participent à l'opération. Cette enquête n'a cependant pas atteint toutes les pharmacies partenaires des communes du projet. Il est surprenant de noter que si 80% des pharmaciens rencontrés au cours de cette enquête disent vendre des seringues aux usagers de drogues. L'attitude des pharmaciens est très différente selon qu'ils participent ou non à l'opération. Cependant dans l'ensemble, 86% d'entre eux estiment que la réduction des risques fait partie de leur rôle d'acteur de santé publique. En trois ans, le projet s'est étendu de 5 à 10 communes de l'agglomération bruxelloise. L'extension géographique effectuée en 1998 à deux nouvelles communes s'est révélée cependant être un échec relatif.

Septante-six pour-cent (76%) des UDI rencontrés à travers les opérations Boules-de-neige connaissent le produit, et 68% disent l'avoir acheté au moins une fois. Ces chiffres sont en très forte progression par rapport aux années précédentes et témoignent d'une bonne transmission de l'information au sein de ce groupe. L'accès au matériel la nuit, et l'identification des pharmacies qui participent à l'opération constituent encore des facteurs limitatifs de l'accès au matériel d'injection stérile.

Le système d'approvisionnement s'est lui aussi bien amélioré et 90% des pharmaciens en sont satisfaits. Les ruptures de stock sont exceptionnelles.

Le contenu des pochettes est incomplet de l'avis de 80% des pharmaciens et de celui des usagers de drogues.

Les facteurs limitant au succès de l'opération ont été identifiés et en découlent les recommandations suivantes :

- 1. Il est nécessaire de renforcer le contact avec les pharmaciens afin d'éviter les abandons.
- 2. Le contenu des pochettes devrait être amélioré par l'adjonction de préservatifs et d'acide ascorbique, voire filtres et cuillères.
- 3. Le nombre de grossistes distributeurs devrait être augmenté afin de répondre aux habitudes des pharmaciens, et, prioritairement les réseaux de distribution de Multipharma et néérlandophones.
- 4. Le système de code barre introduit l'année dernière devrait être modifié pour faciliter les commandes et la comptabilité des Stérifix vendus en pharmacie.
- 5. Modus Vivendi doit améliorer son système d'approvisionnement des répartiteurs afin d'éviter toute rupture de stock.
- 6. La diffusion de dépliants d'information auprès des usagers doit être intensifiée via les médecins généralistes, centres spécialisés et autres canaux de distribution à identifier.
- 7. L'opération devrait être renforcée au niveau des communes existantes dans le projet en priorité à toute extension géographique dont le bien fondé devrait faire l'objet d'une nouvelle analyse, et basée sur les lieux de deal
- 8. La visibilité des pharmaciens qui participent devrait être améliorée afin de permettre aux usagers de les identifier aisément.
- 9. Le bilinguisme des pochettes devrait être introduit afin de permettre d'atteindre plus de pharmaciens et d'usagers.
- 10. Des solutions alternatives doivent être développées sur Bruxelles afin d'assurer un meilleur accès durant les nuits et jours fériés, par des comptoirs, ou des distributeurs de seringues.